

# CONDITIONS GENERALES DE SERVICE RELATIVES À LA VERSION D'ESSAI

## 1. DÉFINITIONS

**Administrateur** : le salarié ou la personne physique détachée chez LE CLIENT, désignée par celui-ci pour administrer le compte.

**CLIENT** : désigne le cocontractant, à savoir la personne morale, représentée par un représentant légal ou une personne physique dûment habilitée ou la personne physique entrepreneur individuel ou membre d'une profession libérale qui souscrit au Service.

**Espace de stockage** : espace, avec une capacité déterminée, mis à disposition du CLIENT par NETEXPLORER sur ses serveurs, afin que le CLIENT puisse y enregistrer, dans les limites contractuellement définies, les fichiers lui appartenant.

**Service** : le service de partage de fichiers, de travail collaboratif et de stockage en ligne "NetExplorer", fourni à titre d'essai.

**Version d'essai** : désigne le Service fourni gratuitement au CLIENT, exclusivement à des fins d'évaluation technique. Le Service ne doit pas être utilisé dans le cadre d'un usage commercial.

**Utilisateur** : dirigeant, salarié, apprenti, personnel détaché chez le CLIENT ou stagiaire qui dispose de droits d'utilisation du Service déterminés par l'Administrateur et/ou, le cas échéant, les Sous-administrateurs ou, plus généralement, personne disposant de droits d'utilisation du Service déterminés par l'Administrateur.

## 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions d'utilisation de la version d'essai du Service. L'utilisation du Service est :

- Limitée dans le temps ;
- Gratuite ;

- Strictement réservée à un usage non commercial et d'évaluation.

Les présentes Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai font partie intégrante du Contrat liant le CLIENT à NETEXPLORER, avec les Conditions Générales Relatives A La Sous-Traitance De Données à caractère personnel et tout autre document contractuel complémentaire.

## 3. DESCRIPTION DU SERVICE FOURNI À TITRE D'ESSAI

Le traitement objet du Contrat consiste à mettre à la disposition du CLIENT une infrastructure et des solutions logicielles afin qu'il réalise lui-même les opérations suivantes : stockage et sauvegarde de fichiers, et/ou tout autre Service tel que décrit dans les présentes Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai, complétées, le cas échéant, par tout autre document contractuel et/ou annexe.

LE CLIENT dispose d'un compte Administrateur, créé lors de la mise en place du Service, lui conférant des droits d'administration complets de la plateforme, en totale autonomie.

La plateforme intègre un système de gestion des droits d'accès et d'administration avancé permettant la création de groupes d'Utilisateurs, en octroyant collectivement ou individuellement tout ou partie des droits suivants :

- Navigation dans le répertoire ;
- Consultation du contenu du répertoire (Lecture des fichiers en mode aperçu, avec leurs détails (métadonnées) ;
- Téléchargement ou impression en local d'un document ;
- Ajout de fichiers ;
- Modification de fichiers ;
- Suppression de fichiers ;
- Invitation d'autres participants à accéder à un dossier.

Le Service est fourni à titre d'essai et gratuit pour une durée maximale de 7 jours.

À l'issue de cette période, le compte et l'ensemble des données seront automatiquement et définitivement supprimés, sauf en cas de souscription à une offre payante avant l'expiration de la période d'essai.

Le CLIENT s'interdit expressément d'utiliser la version d'essai pour stocker ou traiter des données relevant des articles 9 et 10 du RGPD ou des données hautement confidentielles, notamment des données extraites de la carte VITALE, des données issues de documents d'identité ou des données de cartes de paiement.

## 4. DISPONIBILITÉ DU SERVICE

NETEXPLORER fournit le Service d'essai sans engagement de disponibilité particulière. Le Service peut être interrompu à tout moment sans préavis.

## 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 5.1 PROPRIÉTÉ DES DONNÉES STOCKÉES PAR LE CLIENT

Les fichiers et données stockées par le CLIENT sur le Service restent son entière propriété.

### 5.2 PROPRIÉTÉ DES ÉLÉMENTS ET DROITS PERMETTANT DE FOURNIR LE SERVICE

NETEXPLORER est et demeure propriétaire de tous droits de propriété intellectuelle sur les outils, méthodes, logiciels, développements standards et savoir-faire qu'il a réalisés ou utilisés pour la mise en œuvre du Service. Les présentes Conditions Générales n'emportent aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit du CLIENT.

De manière générale, tous les éléments et droits qui permettent de fournir le Service au CLIENT sont et demeurent l'entière propriété de NETEXPLORER. Le CLIENT consent à ne pas modifier, adapter, traduire, préparer des travaux dérivés, décompiler, désosser, désassembler ou tenter de dériver le code source du Service. Le CLIENT consent également à ne pas retirer, cacher ou altérer les mentions relatives aux droits de propriété intellectuelle.

## 6. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les stipulations du présent article ne sont applicables qu'aux traitements de données mis en œuvre par NETEXPLORER en tant que responsable de traitement

dans ses relations avec ses clients, notamment dans le cadre de la constitution et de la gestion de son fichier de clients, et non lorsqu'il agit en qualité de sous-traitant dans le cadre de la fourniture du service décrit dans l'article 2 des présentes Conditions Générales. Les relations de sous-traitance, au sens du RGPD, sont régies par un document distinct, dénommé « Conditions Générales Relatives à La Sous-Traitance De Données Personnelles », qui complètent les présentes Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai.

Les Données à caractère personnel collectées dans ce cadre sont exclusivement : le nom, le prénom, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail, selon les cas, du représentant légal du CLIENT et/ou de la personne dûment mandatée par le CLIENT pour contracter avec NETEXPLORER et/ou de l'Administrateur et, le cas échéant, de tout ou partie des Utilisateurs, ainsi que de toute personne physique dont la collecte des coordonnées est nécessaire lors de la conclusion du contrat ou lors de son exécution. En revanche, les données à caractère personnel relatives aux utilisateurs créés par le CLIENT sur la plateforme ne sont pas collectées.

Pour la mise en œuvre des traitements de données définis dans l'alinéa premier du présent article, le responsable du traitement est la société NETEXPLORER (SAS), société au capital de 176 660,00 euros, dont le siège social est situé 24 Boulevard des Frères Voisin, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 808 809 644. Pour toute demande relative aux traitements de données définis dans l'alinéa premier du présent article.

Les Données à caractère personnel visées à l'article 6, alinéa 2 des présentes conditions générales ne sont destinées qu'à la société NETEXPLORER et notamment à ses services technique et marketing.

NETEXPLORER s'engage à ne pas transférer, sans consentement exprès et préalable et sans utiliser l'un des instruments juridiques prévus par le Règlement Général les données des Utilisateurs vers un pays situés en dehors de l'Union européenne ou vers une organisation internationale.

Les données des Utilisateurs sont conservées par NETEXPLORER le temps nécessaire à la gestion de la relation commerciale. Les données utilisées à des fins de prospection commerciale sont conservées au maximum pendant 3 ans à compter du dernier contact avec le

**CLIENT.**

Les personnes physiques représentant le CLIENT (mandataires sociaux, salariés délégataires ou salariés dûment mandatés) ou, plus généralement, les personnes physiques dont les données d'identification sont traitées par NETEXPLORER peuvent, en justifiant de leur identité, exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement et d'opposition en adressant une demande motivée par voie postale aux coordonnées suivantes : société NETEXPLORER 24 Boulevard des frères Voisin, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, ou par messagerie électronique à l'adresse e-mail suivante : [dpo@netexplorer.fr](mailto:dpo@netexplorer.fr), à partir de l'adresse e-mail qu'il utilise en tant qu'utilisateur du service décrit dans l'article 2 des présentes Conditions Générales.

Vous pouvez également exercer vos droits en adressant votre demande à Maître Pascal ALIX, avocat à la Cour, qui a été désigné délégué à la protection des données de NETEXPLORER, à l'adresse suivante : DPO de NETEXPLORER – Cabinet VIRTUALEGIS – 5 rue Jean Baptiste Dumas – 75017 Paris.

Si le demandeur n'est plus un utilisateur autorisé et/ou n'est plus membre de l'entité juridique cliente, il demeure autorisé, en tant que personne concernée, à exercer ses droits.

La personne concernée peut également adresser une réclamation ou une plainte à la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si elle estime que NETEXPLORER n'a pas satisfait à l'une de ses demandes dans les conditions et délais légaux, ce à l'adresse suivante : CNIL 3, place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

## **7. SORT DES DONNÉES À LA FIN DE L'ESSAI**

Dès la fin de l'essai, qui conduit automatiquement à la fermeture du compte, les données traitées dans le cadre de la fourniture du Service sont effacées, sans aucun droit ni aucune faculté de restitution, de récupération ou de portabilité sauf en cas de souscription à une offre payante avant l'expiration de la période d'essai.

## **8. ENGAGEMENT DE LA PART DU**

## **CLIENT**

### **8.1 VÉRIFICATION DE LA COMPATIBILITÉ**

Il appartient au CLIENT de vérifier la compatibilité de son système informatique afin de garantir un bon fonctionnement du Service

### **8.2 STOCKAGE ET PARTAGE DE DONNÉES LICITES**

Il appartient au CLIENT de vérifier la compatibilité de son système informatique afin de garantir un bon fonctionnement du Service.

Le CLIENT doit s'assurer de la conformité de l'utilisation qu'il fait du Service avec la législation applicable, s'agissant notamment de la nature des données qu'il entend stocker et partager.

Le CLIENT s'interdit également de stocker et de partager, au moyen du Service, des contenus illicites au sens de la Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. Constituent notamment des contenus illicites, des textes ou images provoquant à des actes terroristes ou faisant l'apologie de tels actes, des images pédopornographiques, des textes ou images incitant à la haine raciale, ethnique et religieuse.

## **9. CONDITIONS FINANCIÈRES**

L'accès à la version d'essai du Service est fourni gratuitement.

## **10. RÉSILIATION**

En cas de manquement, par le CLIENT, à l'une quelconque des obligations contractuelles, NETEXPLORER pourra résilier unilatéralement, de plein droit, le contrat, sans aucun droit à indemnité. La résiliation prend effet immédiatement.

## **11. INTERVENTIONS TECHNIQUES**

### **11.1 MAINTENANCE ET MAINTIEN DE LA QUALITÉ DU SERVICE**

NETEXPLORER peut à tout moment intervenir sur le Service afin d'assurer son bon fonctionnement.

En cas d'utilisation abusive du service, NETEXPLORER se réserve le droit de suspendre ou cesser la fourniture du Service.

## 11.2 MISES À JOUR

Les mises à jour du Service sont effectuées à la seule décision de NETEXPLORER.

## 12. FORCE MAJEURE

La responsabilité de NETEXPLORER ne pourra en aucun cas être engagée, ses obligations étant suspendues, dans l'hypothèse de survenance d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure, les événements indépendants de la volonté de NETEXPLORER et qu'elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir, dans la mesure où leur survenance rend plus difficile ou plus onéreuse l'exécution de ses obligations.

## 13. CLAUSES PARTICULIÈRES

Les dispositions de ces Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai, ainsi que celles des conditions générales relatives à la sous-traitance de Données à caractère personnel forment, avec les autres documents contractuels, l'intégralité du contrat entre les parties et annule et remplace tous les contrats antérieurs, écrits ou verbaux.

## 14. CONVENTION DE PREUVE

Les conditions générales signées électroniquement, ainsi que tout document signé électroniquement sur la plateforme de NETEXPLORER, constituent des écrits sous forme électronique au sens du code civil français et sont admis en tant que preuve au même titre que l'écrit sur support papier.

Les Parties conviennent, en outre, que les courriels ainsi que tout message électronique comprenant des signes intelligibles sont admis, jusqu'à preuve contraire, en tant que preuve des échanges entre elles.

Les données conservées dans les systèmes informatiques de NETEXPLORER sont de nature à

prouver les échanges entre les Parties, l'activité du CLIENT, l'accord du CLIENT sur le service à fournir par NETEXPLORER ainsi que les éventuelles instructions de celui-ci.

En cas de conflit entre les informations ressortant des données conservées dans les systèmes informatiques de NETEXPLORER et tout autre écrit électronique ou sur support physique, les données conservées dans les systèmes informatiques de NETEXPLORER primeront sur les documents du CLIENT et seront seuls admis à titre de preuve.

## 15. CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ

La version d'essai du Service est fournie "en l'état", sans aucune garantie d'aucune sorte. NETEXPLORER ne saurait être tenue responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, prévisibles ou imprévisibles résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le Service d'essai, et notamment :

- La perte, l'altération ou la divulgation de données
- Les pertes d'exploitation
- Les préjudices commerciaux
- L'atteinte à l'image
- Tout trouble commercial quelconque

### Plafonnement

Dans l'hypothèse où la responsabilité de NETEXPLORER serait engagée, l'indemnisation globale et cumulée, toutes causes confondues, principal, intérêts et frais, à laquelle le CLIENT pourrait prétendre sera limitée au montant symbolique de 1 (un) euro.

## 16. DROIT APPLICABLE - LITIGES

Le Contrat est soumis au droit français.

En cas de litige entre les parties relatif à la formation, l'exécution et/ou l'interprétation du Contrat, les parties se concerteront au préalable afin de trouver une solution amiable au problème les opposants.

À défaut de solution amiable, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris compétents.

# CONDITIONS GENERALES RELATIVES A LA SOUS- TRAITANCE DE DONNEES PERSONNELLES

Les présentes conditions générales ont pour objet de déterminer les obligations des Parties relatives aux Données à caractère personnel traitées par NETEXPLORER dans le cadre de la fourniture de ses Services au CLIENT et les responsabilités respectives des Parties. Elles font partie intégrante du Contrat liant le CLIENT à NETEXPLORER.

Les dispositions des présentes conditions générales prévaudront sur les dispositions contractuelles antérieures.

## 1. DÉFINITIONS

**Contrat** : les présentes Conditions Générales relatives à la sous-traitance de Données à caractère personnel et les Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai.

**Données à caractère personnel** : toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée directement ou indirectement par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à, notamment, son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

**Personnes concernées** : personne physique directement ou indirectement identifiable dont les Données à caractère personnel sont collectées et, de façon plus générale, font l'objet d'un traitement de la part du CLIENT.

**Responsable du traitement** : désigne la personne, qui détermine les finalités et les moyens du traitement. En l'espèce, le CLIENT.

**RGPD** : désigne le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

**Service** : ensemble des prestations fournies par NETEXPLORER au CLIENT.

**Sous-traitant** : désigne la personne qui traite les Données à caractère personnel pour le compte du Responsable du traitement. Dans le présent contrat, NETEXPLORER agit en qualité de sous-traitant.

## 2. DÉCLARATIONS

Le CLIENT déclare :

- Qu'il détermine seul les finalités et les moyens relatifs aux traitements de Données à caractère personnel collectées par lui-même ;
- Qu'il détermine seul, sous réserve des dispositions relatives aux données de santé des présentes Conditions Générales et des Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai, les catégories de données traitées, des destinataires des données traitées (partage), ainsi que la durée de conservation des données ;
- Qu'il a pris ou s'engage, le cas échéant, à prendre les mesures appropriées pour fournir toute information visée aux articles 13 et 14 du RGPD ; étant rappelé que les informations à communiquer aux personnes concernées en application des articles 13 et 14 peuvent être fournies accompagnées d'icônes normalisées afin d'offrir une bonne vue d'ensemble, facilement visible, compréhensible et clairement lisible, du traitement prévu et que lorsque les icônes sont présentées par voie électronique, elles sont lisibles par machine ;
- Qu'il a pris ou s'engage à prendre, le cas échéant, toutes les mesures appropriées pour faciliter l'exercice des droits conférés à la personne concernée au titre des articles 15 à 22 du RGPD ;
- Qu'il a pris ou s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

Si le CLIENT agit en tant que sous-traitant pour le compte d'un tiers Responsable du traitement, il doit s'assurer que :

- toutes les autorisations nécessaires pour conclure le Contrat objet des présentes y compris la nomination par le CLIENT de NETEXPLORER en tant que Sous-traitant ultérieur, ont été obtenues du Responsable du traitement,

Le CLIENT, qui est responsable envers NETEXPLORER de la bonne exécution des obligations du Responsable du traitement, garantit NETEXPLORER des condamnations qui seraient prononcées à son encontre au titre d'un manquement incombant au responsable du traitement.

NETEXPLORER déclare :

- Traiter les Données à caractère personnel uniquement pour le compte du CLIENT ;
- Traiter les Données à caractère personnel du CLIENT dans la limite des Services fournis ;
- Traiter les Données à caractère personnel conformément aux instructions documentées du CLIENT ; est considérée comme une instruction, en l'absence de demande de prestation personnalisée, le choix effectué par le CLIENT entre les différentes offres de service proposées par NETEXPLORER ;
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données à caractère personnel soient soumises à une obligation légale ou contractuelle de confidentialité ;
- Mettre en œuvre l'ensemble des garanties et des moyens nécessaires au respect de ses obligations en tant que Sous-traitant, dans les conditions déterminées ci-après.

### **3. DESCRIPTION DU TRAITEMENT OBJET DU CONTRAT**

NETEXPLORER est autorisé à traiter pour le compte du responsable du traitement les données à caractère personnel nécessaires pour fournir un Service de stockage et de partage sécurisé de données.

La nature des opérations réalisées sur les données est la suivante : opérations de stockage et de partage sécurisés de données.

Les finalités du traitement sont diverses et librement déterminées par le responsable du traitement, sans aucune intervention de NETEXPLORER, dans le cadre de la fourniture des Services contractuels

Les données à caractère personnel traitées peuvent être de toute nature, à l'exception des données se rapportant à des contenus illicites et des données visées à l'article 3 des Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai ; sous cette réserve, elles sont librement déterminées par le responsable du traitement, sous sa

seule responsabilité, sans aucune intervention de NETEXPLORER. Elles sont constituées par toutes les catégories de données licites susceptibles d'être stockées pour le compte du CLIENT, conformément aux Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai.

Les catégories de personnes concernées sont de toute nature, librement déterminées par le responsable du traitement sous sa seule responsabilité, sans aucune intervention de NETEXPLORER, dans les limites de ce qui est autorisé dans les Conditions Générales de Service relatives à la version d'essai.

La durée du traitement correspond à la durée de la relation contractuelle.

### **4. SOUS-TRAITANCE ULTÉRIEURE**

NETEXPLORER est amené à recourir à des sous-traitants de second rang dans le cadre de la bonne exécution des Services. Ces sous-traitants réalisent des opérations de traitement sur les Données à caractère personnel du CLIENT dans le cadre des Services.

Le CLIENT autorise expressément NETEXPLORER à faire appel à des sous-traitants de second rang pour mener à bien sa mission. La liste des sous-traitants de NETEXPLORER est communiquée au CLIENT sur demande de celui-ci.

Si NETEXPLORER devait faire appel à un sous-traitant de second rang ne figurant pas dans cette liste, il en informerait le CLIENT par courriel adressé à l'adresse e-mail de contact communiquée par le CLIENT.

Le CLIENT disposera d'un délai de 3 jours à compter de cette information afin de faire valoir ses objections à NETEXPLORER, par e-mail.

Le sous-traitant de second rang est tenu de mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles en termes de protection des Données à caractère personnel conformes à celles mises en place par NETEXPLORER. NETEXPLORER s'assure du respect de ces obligations auprès du sous-traitant de second rang et de la présence de mesures techniques et organisationnelles appropriées permettant la conformité à la réglementation en vigueur.

NETEXPLORER (sous-traitant de premier rang) s'engage, lorsqu'il recrute un autre sous-traitant (sous-traitant de

deuxième rang), à vérifier que ce sous-traitant ne recrute pas lui-même un autre sous-traitant (sous-traitant de troisième rang) sans l'autorisation écrite préalable, spécifique ou générale, de NETEXPLORER et à vérifier que ce sous-traitant (sous-traitant de deuxième rang), lorsqu'il recrute lui-même un sous-traitant (sous-traitant de troisième rang), conclut avec ce dernier un contrat prévoyant les mêmes obligations en matière de protection de données que celles fixées dans les présentes conditions générales.

## 5. LOCALISATION DES DONNÉES ET TRANSFERTS

NETEXPLORER s'assure que les Données à caractère personnel traitées dans le cadre du Service seront localisées en France ou dans un pays membre de l'Union européenne. Le pays de localisation des datacenters du CLIENT figure sur la facture établie par NETEXPLORER.

Par ailleurs NETEXPLORER s'interdit de procéder à toute opération pouvant être interprétée comme un transfert de Données à caractère personnel en dehors de L'Espace Economique Européen et de la zone comprenant les pays reconnus par la Commission européenne comme disposant d'un niveau de protection suffisant sans l'autorisation préalable, écrite et documentée du CLIENT.

Si NETEXPLORER est tenu de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'État membre auquel il est soumis, il informera le CLIENT de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

## 6. SÉCURITÉ

NETEXPLORER met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées aux risques, lesquelles sont dans le Plan d'Assurance Sécurité et Qualité (PASQ), qui définit les mesures organisationnelles et techniques mises en place par NETEXPLORER pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données traitées dans le cadre du Service, ainsi que la disponibilité de la plateforme. Le PASQ est communiqué sur demande du CLIENT.

Le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance de ces mesures de sécurité et s'est assuré qu'elles correspondaient aux exigences requises pour le(s) traitement(s) qu'il met en œuvre.

## 7. VIOLATIONS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

NETEXPLORER rappelle au CLIENT qu'il lui incombe, en cas de violation de Données à caractère personnel, en tant que seul Responsable des traitements, d'effectuer, le cas échéant, la notification auprès de l'autorité de contrôle et la communication aux Personnes concernées requises aux articles 33 et 34 du RGPD.

La notification à l'autorité de contrôle peut s'effectuer à partir du lien suivant :

<https://notifications.cnil.fr/notifications/index>

Pour une explication du mécanisme de notification :

<https://www.cnil.fr/fr/notifier-une-violation-de-donnees-personnelles>

NETEXPLORER, en tant que Sous-traitant, s'engage à signaler au CLIENT tout fait constituant une atteinte à la sécurité physique ou logique de ses installations susceptibles d'avoir un impact sur les Données à caractère personnel et à prendre toute mesure à l'effet d'y remédier, ce dont il devra tenir informé le CLIENT en conformité avec les dispositions légales ou réglementaires ou les recommandations des autorités de contrôle de protection des données à caractère personnel applicables en la matière.

NETEXPLORER porte l'incident à la connaissance du CLIENT dans les meilleurs délais à compter de sa découverte afin de permettre au CLIENT de remplir ses obligations vis-à-vis de l'autorité de contrôle et, le cas échéant, des Personnes concernées, dans les conditions des articles 33 et 34 du RGPD.

À la découverte d'un incident de sécurité susceptible d'être qualifié de violation des Données à caractère personnel, NETEXPLORER contactera le CLIENT :

- par téléphone au numéro indiqué par le CLIENT lors de la souscription aux Services, et/ou
- par e-mail à l'adresse indiquée par le CLIENT lors de la souscription aux Services, le système utilisé générant une preuve d'envoi et de réception.

Le CLIENT doit fournir des coordonnées de contact précises et les mettre à jour lors de chaque modification. NETEXPLORER tient à la disposition du CLIENT l'ensemble des informations et de la documentation nécessaire lui permettant de prendre une décision quant à une éventuelle notification à l'autorité de contrôle et/ou aux Personnes concernées.

## 8. INFORMATION ET DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

Le CLIENT est pleinement responsable de l'information des Personnes concernées par les opérations de traitement qu'il décide de sous-traiter. Cette information concerne notamment l'exercice de leurs droits et du respect de ces droits, y compris les droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation ou de portabilité.

Ces droits s'exercent auprès du CLIENT.

NETEXPLORER fournit la coopération et l'assistance au CLIENT, dans la mesure où cela est raisonnablement nécessaire, pour lui permettre de répondre aux demandes d'exercice des droits des Personnes concernées.

Cette assistance pourra être facturée au CLIENT à condition de le lui notifier et d'obtenir son accord au préalable.

## 9. REGISTRE ET DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES

NETEXPLORER s'engage à tenir un registre écrit des traitements opérés selon la réglementation applicable en vigueur.

Ce registre comprendra, selon l'article 30.2 du RGPD :

- le nom et les coordonnées du ou des sous-traitants et de chaque responsable du traitement pour le compte duquel NETEXPLORER agit ainsi que, le cas échéant, les noms et les coordonnées du représentant du Responsable du traitement ou du Sous-traitant et celles du délégué à la protection des données (« data protection officer » ou « DPO »);
- les catégories de traitements effectués pour le compte de chaque Responsable du traitement;
- le cas échéant, les transferts de Données à

caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale, l'identification de ce pays tiers ou de cette organisation internationale et les documents attestant de l'existence de garanties appropriées;

- dans la mesure du possible, une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles prises par NETEXPLORER.

NETEXPLORER a désigné un délégué à la protection des données dans les conditions de l'article 37 du RGPD. Ses coordonnées sont les suivantes :

Me Pascal ALIX, Avocat à la Cour, 5 rue Jean-Baptiste DUMAS, 75017 PARIS.

Vous pouvez également joindre le service de la protection des données à l'adresse suivante : [dpo@netexplorer.fr](mailto:dpo@netexplorer.fr).

## 10. RESPONSABILITÉ (SANCTIONS ADMINISTRATIVES)

Les Parties demeureront tenues personnellement du paiement et de l'exécution des sanctions ou amendes éventuellement prononcées à leur égard par une autorité de contrôle.

## 11. ASSISTANCE ET CONSEIL

NETEXPLORER s'engage à assister et aider le CLIENT (à l'exception de toute assistance juridique) :

- en étant en mesure de rendre compte et de faire la preuve, pendant toute la durée du Contrat, de l'ensemble des dispositifs et mesures de protection des Données à caractère personnel, et de conformité de ces dispositifs et procédures aux exigences légales ;
- en étant en mesure de fournir tout élément concernant l'identification, la localisation, la lisibilité et la disponibilité des Données à caractère personnel ainsi que les traitements réalisés dans le cadre du contrat, sous la responsabilité de NETEXPLORER, comme demandé par l'autorité de contrôle ;
- en coopérant pleinement pour faciliter l'accès au CLIENT et à l'autorité de contrôle aux Données à caractère personnel ;
- en assistant le CLIENT dans la réalisation des études d'impact, le cas échéant ; étant précisé qu'il s'agirait, en ce cas, d'une prestation facturable ;

- en signalant immédiatement au CLIENT toute instruction que NETEXPLORER considérerait comme une violation du RGPD ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des États membres relative à la protection des données.

NETEXPLORER traitera ces demandes exceptionnelles, sans facturation additionnelle sous réserve que ces demandes n'impliquent pas la mise en œuvre de ressources supplémentaires et ne perturbent pas les services. Toutes demandes n'entrant pas dans ce cadre seront traitées par NETEXPLORER après accord entre NETEXPLORER et le CLIENT sur les modalités tarifaires applicables.

## 12. AUDITS

NETEXPLORER met à la disposition du CLIENT la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits par le responsable du traitement ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits.

Le CLIENT ne pourra accéder qu'à ses données propres et non à celles de tiers, et s'engage à ne pas entraver de façon excessive les services, afin de ne pas nuire aux clients de NETEXPLORER.

Le temps passé par le personnel de NETEXPLORER ainsi que le temps machine pour les besoins de l'audit sera à la charge du CLIENT, selon un taux fixé par NETEXPLORER et communiqué au CLIENT.

Le rapport d'audit est confidentiel. Il est adressé gratuitement à NETEXPLORER par les auditeurs.